

Avis 44-303 des ACVM

Dépôt de l'avis d'intention d'être admissible au régime du prospectus simplifié en vertu de la Norme canadienne 44-101 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus simplifié

Le 10 mars 2006

Contexte

Le 21 octobre 2005, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) ont publié un avis relatif au remplacement de *La Norme canadienne 44-101 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus simplifié* (la « règle »). La règle est entrée en vigueur le **30 décembre 2005**.

L'Avis 44-302 des ACVM relatif au remplacement de la *Norme canadienne 44-101 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus simplifié* (l'« Avis 44-302 ») indiquait la marche à suivre pour déposer l'avis d'intention d'être admissible pendant la période de transition, soit du 30 décembre 2005 jusqu'à la mise en place des modifications à SEDAR afin de permettre le dépôt de l'avis d'intention conformément à la règle. Ces modifications ont pris effet le lundi 6 mars 2006.

Objet

La règle a modifié les conditions d'admissibilité, les obligations d'information et d'autres obligations du régime du prospectus simplifié de façon à ce que le régime de prospectus cadre mieux avec les démarches récentes des ACVM.

Procédure de dépôt de l'avis d'intention d'être admissible au régime du prospectus simplifié en vertu de la règle

L'alinéa 1 de l'article 2.8 de la règle exige de l'émetteur qui souhaite se prévaloir du régime du prospectus simplifié qu'il dépose un avis d'intention d'être admissible (un « avis d'intention ») au moins 10 jours ouvrables avant le dépôt du premier prospectus simplifié provisoire en vertu de la règle.

Les modifications à SEDAR ayant pris effet, la nouvelle marche à suivre pour déposer l'avis d'intention ou l'avis de retrait conformément à la règle est la suivante :

1. Choisir la catégorie de dossier Placements de titres dans SEDAR.
2. Choisir le nouveau type de dossier « Avis d'intention d'être admissible – Norme canadienne 44-101 ».
3. Ce type de dossier se subdivise en deux fichiers (sous-types de dossier) :
 - a. Avis d'intention d'être admissible – Norme canadienne 44-101;
 - b. Avis de retrait – Norme canadienne 44-101.
4. Déposer l'avis d'intention sous « Avis d'intention d'être admissible – Norme canadienne 44-101 ». Il doit suivre essentiellement le modèle reproduit à l'annexe A de la règle.

5. Déposer l'avis de retrait sous « Avis de retrait – Norme canadienne 44-101 ». Aucun modèle d'avis de retrait n'est prescrit.

L'avis d'intention est un dossier d'accès public dès son dépôt dans SEDAR.

On trouvera à l'annexe A la liste des émetteurs dont le dépôt de la notice annuelle initiale a été accepté avant le 30 décembre 2005 après publication, dans l'Avis 44-302 des ACVM du 16 décembre dernier, de la liste des émetteurs dont l'admissibilité a été maintenue, ainsi que le nom des émetteurs qui ont été omis de la liste.

L'annexe B est la liste des émetteurs qui ont déposé leur avis d'intention dans le sous-type de dossier « Autres » pendant la période de transition.

Les émetteurs dont le nom figure à l'annexe A ou B du présent avis et ceux dont le nom figurait à l'annexe A de l'Avis 44-302 ne sont pas tenus de déposer de nouveau leur avis d'intention.

En cas d'erreur, les émetteurs sont invités à communiquer avec l'agent responsable pour l'avis de leur territoire au sens de l'alinéa 3 de l'article 2.8 de la règle.

Questions

Pour toute question, prière de s'adresser à :

Louise Allard
Analyste en valeurs mobilières
Autorité des marchés financiers
(514) 395-0558, poste 4442
louise.allard@lautorite.qc.ca

April Penn
Supervisor, Financial, Insider and Exemptive Reporting
British Columbia Securities Commission
(604) 899-6805
apenn@bcsc.bc.ca

Bola Opeodu
Compliance Officer
Alberta Securities Commission
(403) 297-2489
bola.opeodu@seccom.ab.ca

Wayne Bridgeman
Senior Analyst
Commission des valeurs mobilières du Manitoba
(204) 945-4905
wbridgeman@gov.mb.ca

Ann Mankikar
Supervisor, Financial Examiners
Commission des valeurs mobilières de l'Ontario
(416) 593-8281
amankikar@osc.gov.on.ca

To-Linh Huynh
Corporate Finance Officer
Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick
(506) 643-7695
to-linh.huynh@nbsc-cvmnb.ca

Donna Gouthro
Securities Analyst
Nova Scotia Securities Commission
(902) 424-7077
gouthrdm@gov.ns.ca

Annexe A

Nom des émetteurs

1. Allen-Vanguard Corporation
2. American Express Canada Credit Corporation
3. Bankers Petroleum Ltd.
4. Coalcorp Mining Inc.
5. EPCOR Power L.P.
6. Fiducie hypothécaire Xceed
7. Flint Energy Services Ltd.
8. Penn West Energy Trust
9. Peregrine Energy Ltd.
10. Producers Oilfields Services Inc.
11. Superior Plus Inc.
12. Wajax Income Fund

Annexe B

Nom des émetteurs

1. 724 Solutions Inc.
2. Adaltis Inc.
3. Aeroplan Income Fund
4. Afriore Limited
5. AirIQ Inc.
6. Amergio Resources Ltd.
7. AMR Technologies Inc.
8. Anatolia Minerals Development Limited
9. Anvil Mining Limited
10. Arizona Star Resource Corp.
11. Ascalade Communications Inc.
12. Ashton Mining of Canada Inc.
13. Atna Resources Ltd.
14. Augusta Resource Corporation
15. Biotechnologies Atrium Inc. (Les)
16. Biotechnologies Osta inc. (Les)
17. Breaker Energy Ltd.
18. Builders Energy Services Trust
19. Bulldog Resources Inc.
20. Canexus Income Fund
21. Canwel Building Materials Income Fund
22. CanWest MediaWorks Income Fund
23. Chariot Resources Limited
24. Cipher Pharmaceuticals Inc.
25. CML Healthcare Income Fund
26. Coastal Contacts Inc.
27. Contact Diamond Corporation
28. CoolBrands International Inc.
29. D-Box Technologies Inc.
30. Divestco Inc.
31. Dynetek Industries Ltd.
32. Eastern Platinum Limited
33. Ecopia BioSciences Inc.
34. Endeavour Mining Capital Corp.
35. Eveready Income Fund
36. Exile Resources Inc.
37. Exploration Fieldex inc.
38. Falcon Oil & Gas Ltd.
39. Fonds de revenu du Groupe Data
40. Fronteer Development Group Inc.
41. High Arctic Energy Services Trust
42. Hot House Growers Income Fund
43. IBI Income Fund
44. Imaging Dynamics Company Ltd.
45. "Intrinsyc Software International, Inc."
46. Jaguar Mining Inc.
47. Kangourou Media Inc.
48. Kimber Resources Inc.
49. Kinross Gold Corporation
50. Lake Shore Gold Corp.
51. Liquor Stores Income Fund
52. Look Communications Inc.
53. Lund Gold Ltd.
54. Madison Minerals Inc.
55. Medical Intelligence Technologies Inc.
56. Medical Ventures Corp.
57. Medisys Health Group Income Fund
58. MethylGene Inc.
59. Mexivada Mining Corp.
60. Minacs Worldwide Inc.
61. Moto Goldmines Limited
62. New Gold Inc.
63. Nuvo Research Inc.
64. Oromin Explorations Ltd.
65. Parkland Income Fund
66. PetroWorld Corp.
67. Pioneer Metals Corporation
68. Public Storage Canadian Properties
69. Pure Energy Services Ltd.
70. QuestAir Technologies Inc.
71. Qustream Corporation
72. redCity Search Company Inc.
73. Research In Motion Limited
74. Ressources Dianor inc.
75. Ressources Freewest Canada Inc.
76. Rock Energy Inc.
77. Silvercorp Metals Inc.
78. SIR Royalty Income Fund
79. Solana Resources Limited
80. Sonomax Hearing Healthcare Inc.
81. Spur Ventures Inc.
82. Stephenson's Rental Services Income Fund
83. Stoneham Drilling Trust
84. Strategic Energy Fund
85. Student Transportation of America Ltd.
86. Student Transportation of America ULC
87. SunOpta Inc.
88. Taiga Building Products Ltd.
89. Terra Energy Corp.
90. Tonbridge Power Inc.
91. Tournigan Gold Corporation
92. Twoco Petroleums Ltd.
93. UEX Corporation
94. "Unique Broadband Systems, Inc."
95. UrAsia Energy Ltd.
96. Vaaldium Resources Ltd.
97. Wenzel Downhole Tools Ltd.
98. Wesdome Gold Mines Ltd. (anciennement River Gold Mines Ltd.)
99. Western Canadian Coal Corp.
100. Westfield Real Estate Investment Trust
101. Winstar Resources Ltd.
102. Yamiri Gold and Energy Inc.